PROGRAMME

# MAC APS : Agent Privé de Sécurité

DE FORMATION

*Programme conforme à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des Agents Privés de Sécurité.*

IESC Formation

EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

## Public Concerné

Agent titulaire du numéro de carte professionnelle « surveillance humaine ou par des systèmes électronique ».

## Prérequis

- Disposer du numéro de carte professionnelle délivrer par le CNAPS « surveillance humaine ou par des systèmes électronique »
- Certificat SST à jour
- Justificatif de la connaissance de la langue française de niveau B1 (CERL)

## Objectifs

Maintien des compétences de d'Agent de Sécurité Privée.

## Condition de Formation

Théorie, pratique

## Durée

Formation de 27 heures.

## Effectif Maximum

Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.

## Validation

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites.

Attestation maintien et actualisation des compétences (délivrée par IESC Formation).

## Tarifs

Se référer au calendrier des formations sur **iesc.fr**.

## Module 1 - Principes Encadrant le Métier et Déontologie de l'APS — 4h

- Le code de déontologie.
- Le principe d'exercice exclusif.
- Les conditions de détention et d'usage des armes.
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes.
- La non-confusion avec un service public.
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller

et de venir.

- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale.
- La non-assistance à personneen danger.
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit.
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété.
- Le secret professionnel.

## Module 2 - Gérer les Conflits — 3h30

- Maitriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.
- Savoir :
  - Traiter une agression verbale.
  - Gérer ses émotions.
  - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

## Module 3 - Inspection Filtrage — 3h30

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages.
- Les modalités d'agrément.
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
- Maîtriser les techniques :
  - D'inspection visuelle des bagages
  - La palpation.

## Module 4 - Risque Terrorisme — 13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière deprévention et de sécurité face aux menaces terroriste.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.
- Protéger.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme «tactique».
- Alerter les secours

## Module 5 - Connaître les principes de la République française — 3h

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine.
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû.
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.